

Rencontre des Unions de Quartier du secteur 2 le 29 janvier 2013

Elle a rassemblé les présidents ou représentants des Unions de Quartier du secteur 2 de Grenoble. Ils ont échangé sur la question de leurs relations avec la municipalité.

Les principaux points qui sont ressortis de cette rencontre sont les suivants :

- Les relations avec la mairie concernant des projets locaux ou des problèmes à résoudre ont été très différentes suivant les cas, et ce, quel que soit l'Union de Quartier.
- Dans l'ensemble, une amélioration est constatée depuis quelques années, attribuée à la possibilité d'identifier des correspondants plus à l'écoute des UQ. Exemples positifs : projet de jardin partagé quartier Mutualité, amélioration de la montée Chalmont, charte de la vie nocturne, action sur les difficultés rencontrées à la sortie du Lycée Stendhal. La Mairie a même pris le flambeau de problèmes à résoudre qui n'étaient que partiellement de son ressort.
- Il reste de nombreux cas où les habitants se heurtent à un mur, du fait de difficultés administratives alambiquées (salle attribuée à l'union de quartier Mutualité par exemple), de l'absence d'efficacité pour résoudre certains problèmes, surtout quand ils dépendent de plusieurs entités politiques et juridiques (boîtes de nuit en face de Chavant, par exemple), des délais de réalisation très longs à cause d'études techniques et du besoin de coordination entre services, ou de l'absence de ressources financières (plan piscine).
- Il arrive qu'après s'être mis d'accord au niveau du projet, la réalisation soit à l'opposé de ce qui semblait avoir été convenu : Cf la position des bancs sur Saint Laurent qui a conduit les habitants à bloquer le chantier pour obtenir gain de cause.
- Certaines décisions sont prises sans concertation avec les habitants : Cf le choix de zones de rencontre dans le quartier Notre Dame qui a obligé l'Union de Quartier à en rechercher la signification et à provoquer une rencontre avec les services concernés. C'est assez souvent le cas pour les aménagements de voirie et de circulation. Cf voie cycliste rue de l'Alma et les suppressions multiples de places de stationnement.
- D'une façon générale, on constate une dégradation de l'image du centre-ville, notamment à cause de la saleté, de la détérioration des mobiliers et chaussées, des nuisances, sans oublier les trafics de drogue qui inquiètent.

Cas des grands projets

Il est bien clair que la concertation ne peut rester au niveau de l'Union de Quartier qui héberge un projet impactant la ville entière, mais elles sont bien placées pour donner un écho local de ces projets et assurer éventuellement une fonction de médiation. Saint Laurent

estime par exemple qu'elle aurait peut-être pu intervenir plus efficacement dans les débats concernant l'esplanade si elle s'était impliquée plus tôt. Toutefois, sur ces projets, les possibilités de négociation sont très limitées et n'interviennent qu'à la marge. Unanimement il n'a pas été compris, ni accepté que la trajectoire du tram soit imposée en bordure de l'Isère alors que la quasi-totalité des avis demandaient qu'elle soit positionnée au cœur du nouveau quartier.

Notre analyse

Deux principaux obstacles à l'efficacité de la concertation avec les habitants sont ressortis

1. La complexité de l'organisation de la ville et des différentes strates au-dessus ou à côté d'elle. Il en résulte souvent une difficulté pour identifier les bons interlocuteurs, l'absence de clarté ou de sincérité des réponses, de longs délais d'exécution, ou encore une non-conformité de réalisation par rapport aux décisions prises. Il s'en suit une démobilisation des habitants qui ont la sensation de ne pas être écoutés.
2. L'absence de vision d'ensemble et de cohérence des différentes actions qui s'empilent les unes sur les autres, en partie pour répondre aux demandes les plus « pressantes » ou par le désir de faire des travaux remarquables, mais aussi, semble-t-il par l'absence de prévisions financières. Il y a tellement d'intervenants dans les financements publics d'ampleur que la mairie n'hésite pas à lancer des projets en misant sur le fait qu'on *trouvera bien le moyen de les financer* en agissant sur le mille-feuille politique, administratif et financier.

Recommandations

- a. Il nous apparaît clairement que la mairie devrait faire appel plus souvent et plus directement aux Unions de Quartier, trop souvent considérées comme des adversaires. C'est à ce niveau que les habitants peuvent évoquer leurs problèmes, donner des avis sur les décisions à prendre et se préparer à les accepter. Ceci nécessite que les Unions de Quartier soient crédibles vis-à-vis d'eux et donc qu'elles puissent être entendues.
- b. Même pour des anciens routiers des Unions de Quartier il est difficile de savoir à qui s'adresser. Le rôle de plaques tournantes des antennes de mairie est majeur et il doit continuer. A ce titre les rencontres et visites de quartier organisées une à deux fois par an sont jugées très positives depuis que les remarques et décisions sont consignées dans des tableaux, mis à jour régulièrement.
- c. Pour des projets ou des décisions d'une certaine ampleur, nous restons convaincus que les unions de quartier ont un rôle important à jouer : ce sont elles qui peuvent appuyer ou dénigrer ces projets et surtout qui en constateront les conséquences. Lorsque plusieurs Unions de Quartier sont concernées, il serait judicieux que le CLUQ soit interrogé de façon à pouvoir solliciter celles qui sont les plus impliquées pour participer aux groupes de suivi de ces projets.

- d. Les actions de type « projet de secteur » ont besoin d'être développées et muries, avec toutefois la difficulté que le secteur est divers et que des projets communs à tous les quartiers sont difficiles à identifier. Toutefois la question du Vivre-Ensemble au centre-ville a été bien acceptée comme projet de secteur ces dernières années, car son enjeu concerne plus que les Unions de Quartier du centre.
- e. Enfin, il apparait nettement que les résultats les plus positifs ont été obtenus lorsque les interlocuteurs, élus ou techniciens, sont convaincus du bien-fondé des demandes, et font effort pour présenter des arguments (positifs ou négatifs) recevables et sincères dans leurs réponses, bref quand un climat de confiance s'établit.

Gérard Hudault